

Ces Belges, grands familiers des César

CINÉMA La 44^e cérémonie a lieu ce vendredi soir dès 21 heures

► « Nos batailles » et « Girl » en lice pour le César du meilleur film étranger.

► Virginie Efira et Cécile de France nommées pour le César de la meilleure actrice.

► Que ferait le cinéma français sans les Belges ?

Nos batailles de Guillaume Senez en lice pour le César du Meilleur film étranger, tout comme *Girl* de Lukas Dhont. Une fierté nationale ! Qui ne faiblit pas depuis la découverte de ces films remarquables au Festival de Cannes en mai dernier. Pour un tout petit territoire comme la Belgique, c'est exceptionnel. Et d'autant plus que ce n'est pas la première fois. En 2013, les deux communautés se retrouvaient déjà dans la cour des grands internationaux avec *A perdre la raison* et *Bullhead*. L'année suivante, la Belgique était encore là en force avec, pour la bannière francophone, *Dead man walking* et côté flamand, *Alabama Monroe*. Au niveau des compteurs, pas de guerre communautaire. C'est un partout pour le César du meilleur film étranger. La Flandre avec *Alabama Monroe* en 2014 ; la partie francophone dès 1992 avec *Toto le héros*.

Qu'est-ce que ça dit de notre cinéma ?

Que depuis André Delvaux, Henri Storck et Paul Meyer, le cinéma belge a déployé ses ailes, s'est ouvert à de nouvelles générations et au monde. Qu'il a engendré au nord comme au sud du pays une nouvelle vague de cinéma. Dans les années 90, côté francophone. À partir de 2009, pour la Flandre. Si on regarde au plus près les nominations pour le meilleur film étranger, la présence belge francophone s'impose depuis 1992, avec une constante annuelle depuis 2009. On y trouve les incontournables frères Dardenne mais aussi une nouvelle génération avec Joachim Lafosse, Olivier Masset-Depasse, Patrick Ridremont, les frères Malandrin ou Stephan Streker. La nouvelle vague flamande se précise avec *Bullhead*, de Michael Roskam, en 2013 et s'affirme avec la victoire en 2014 d'*Alabama Monroe*, de Felix van Groeningen.

Le cinéma français aime, adore, vénère les Belges

Zoomons sur les 21 catégories des César. Pas de doute, le cinéma français aime, adore, vénère les acteurs et les actrices belges. Mais aussi leurs réalisateurs, chefs op, monteurs, décorateurs...

Depuis les années 90, la liste des Belges Césarisés s'allonge : Cécile de France, Yolande Moreau Matthias Schoenaerts, Natacha Regnier, Deborah François, Lucas Belvaux, Nicolas Guiot, Patar et

Aubier, la monteuse Véronique Lange, Gérard Corbiau. Nommés une fois, parfois plus mais pas encore (on insiste sur le « pas encore ») Césarisés : Emilie Dequenne, Benoît Poelvoorde, François Damiens, Jérémie Renier, Marie Gillain, Olivier Gourmet, Pauline Etienne, Morgan Marinne, les frères Dardenne (nommés pour six de leurs films).

2019 confirme cet engouement des Français pour nos artistes. Outre la double présence dans la catégorie meilleur film étranger, Virginie Efira, incontournable du cinéma français, en lice comme meilleure actrice pour *Un amour impossible* tout comme Cécile de France, habituée des lieux pour avoir décroché deux César et présenté la cérémonie en 2014, nommée pour *Made-moiselle de Joncquières*. Virginie Efira est aussi pressentie comme meilleur second rôle avec *Le grand bain*. On vise aussi le César du meilleur documentaire (*Ni juge, ni soumise*, de Jean Libon et Yves Hinan), le meilleur court-métrage (*Kapitalistis* de Pablo Munoz Gomez et *Les petites mains* de Rémi Allier) et la meilleure photo (Benoît Debie pour *Les frères Sisters*).

Le cinéma français sans les Belges, c'est comme un plat sans épices, une journée sans soleil. C'est triste. Nos voisins l'ont compris. ■

FABIENNE BRADFER

la productrice « Un sacré tremplin »

Isabelle Truc a créé Iota Production en 2000 avec l'envie d'accompagner réalisateurs et réalisatrices ayant l'obsession de leur projet. Elle produit des documentaires (*Burning out*) et en croisant Guillaume Senez, s'ouvre à la fiction. Elle se lance aussi dans le film d'animation (*Le chant de la mer*). Avec *Nos batailles*, la voici à la cérémonie des César.

« Nos batailles » nommé aux César : quel est l'impact ?

L'intention de départ continue à se transmettre. J'espérais un Magritte, pas cinq ! Quant aux César, je ne l'imaginai pas. C'est agréable car cela dépasse tous les objectifs qu'on s'était fixés. On reste dans la même énergie de qualité, d'exigence, d'humanité. Les reconnaissances dans le milieu international

© D.R.

pour Guillaume, le film et moi sont significatives. Je reviens du marché du film de Berlin. Pour monter mes autres films, c'est plus facile car il y a une vraie garantie avec les Magritte et les César. C'est un sacré tremplin. Cela me renforce dans l'idée de continuer avec cette même exigence et même logique d'accompagnement sur mesure.

Vous accompagnez Guillaume Senez depuis son premier court. Quelles sont ses qualités ?

Il a une intensité, une justesse et une persévérance obsessionnelle. Pour moi, cette composante de l'obsession est primordiale. Je suis quelqu'un de fidèle. Je suis dans une démarche d'accompagnement. Avec Guillaume Senez, ce fut possible de façon naturelle.

La bataille la plus difficile pour ce film ?

Convaincre en Belgique ! On avait le succès d'estime de Keeper donc on arrivait confiant auprès des commissions. Ce fut la douche froide ! On s'est fait recalier en écriture, en développement. On n'a pas été soutenu par les fonds régionaux. On n'a pas compris. Nul n'est prophète en son pays. On sent un manque de fierté en Belgique francophone.

Que faut-il changer ?

Il y a un problème de financement des aides culturelles. Nous avons des politiques d'arrière-garde. La vraie plus-value de notre petit territoire est entre autres dans les domaines culturels. C'est une formidable carte de visite. L'évidence serait de soigner nos talents.

Economiquement, le cinéma, c'est puissant. Or, c'est sous-évalué. Pour « Nos batailles », nous avons dépensé 1,5 million en Belgique. Il ne faut pas refaire des Etats généraux de la culture mais avoir quelques visionnaires qui imprimeront des choix politiques efficaces. Voir qu'on a un film de chaque communauté nommé au César du meilleur film étranger prouve qu'on atteint un niveau qualitatif de dimension internationale. Le terreau est fort, une nouvelle génération arrive. Il ne faut pas que cela s'essouffle pour cause de non-financement. On fait émerger des pousses puis les talents s'en vont ailleurs. C'est ce qui est arrivé au cinéma italien. ■

F.B.



COMPARATIF DES TROPHÉES

Les César

Créés en 1976, attribués par un vote à deux tours, en ligne ou par correspondance par les membres de l'Académie fondée par Georges Cravenne. Soit, pour 2019, 4303 membres et 226 films éligibles. Les films doivent être sortis en salles entre le 1 janvier et le 31 décembre de l'année précédente. La clôture du second tour à 16h (vote en ligne) le jour de la Cérémonie. 21 trophées sont remis. Les films César sont ressortent en salles.

Les Oscars

Créés en 1929. Depuis 2013, vote par courrier ou par voie électronique, sur le site de l'Académie, créée par Cecil B. Mayer. Pas plus de cinq nominations par catégorie, sauf pour l'oscar du meilleur film, qui peut avoir entre cinq et dix candidatures. Un film est nommé s'il est sorti en salle dans le comté de Los Angeles entre le 1 janvier et le 31 décembre de l'année précédente. 24 trophées sont remis. Les films Oscar sont ressortent en salles.

Les Magritte

Créés en 2011 par l'Académie André Delvaux. 22 récompenses attribuées. Tous les Belges, flamands et francophones, ayant tourné dans des films produits par des francophones, sont éligibles. Vote en deux tours. Pour 2019, les films éligibles devaient être sortis en salle entre le 16 octobre 2017 et le 15 octobre 2018. Tournee des films primés dans les centres culturels et cinémas de proximité en Wallonie et à Bruxelles.